

Les collèges de Vitry-sur-Seine se mobilisent et exigent des moyens pour le pôle médico-social !

Communiqué des personnels de l'éducation mobilisé.es soutenu.es par les sections SNES-FSU des établissements.

Depuis la rentrée septembre, les établissements scolaires de Vitry-sur-Seine font face à une grave pénurie de personnels et d'enseignant.es. Plus particulièrement, le pôle médico-social est quasiment inexistant sur la commune. Le bilan est lourd. Au collège Jules Vallès, le poste de Psychologue de l'Education Nationale, le poste d'infirmier.ère ainsi que celui d'assistant.e social n'ont pas été pourvus en septembre et restent aujourd'hui vacants. Au collège François Rabelais, le poste d'assistant.e social n'est pas pourvu depuis la rentrée. Au collège Adolphe Chérioux, il n'y a pas d'assistant.e social depuis 22 mois et les premiers mois de cette année scolaire se sont faits sans Psychologue de l'Education Nationale. Au collège Jean Perrin, le poste d'infirmier.ère n'est pas pourvu. Le collège Monod a perdu un demi-poste d'infirmier.ère cette année.

Ces établissements, qui relèvent de l'éducation prioritaire ou de la politique de la ville et qui se trouvent en zone de prévention violence, accueillent de fait un public défavorisé. Ils ne peuvent pas rester sans personnel du pôle médico-social. Les familles et élèves ont besoin d'être accompagnés dans de nombreuses démarches, pour les demandes de bourse notamment. Beaucoup de familles souffrent d'un manque de moyens, de ressources numériques et ont besoin d'une aide personnalisée et malgré toute notre bonne foi et notre engagement, nous ne sommes ni qualifié.es ni en mesure de pallier le manque de personnels du pôle médico-social. Cette situation nous semble particulièrement alarmante. Le fait est que ce manque de personnels qualifiés, aux compétences bien précises, entraîne une surcharge de travail pour l'ensemble de la communauté éducative, et notamment pour les CPE, pour les professeurs principaux et des équipes de direction. Nous avons peur de ne pas repérer des élèves, particulièrement des élèves entrant en 6^e ou arrivant au collège (EANA notamment), qui seraient dans une situation familiale et sociale précaire. Nous ne sommes en outre absolument pas qualifié.es pour diagnostiquer d'éventuelles pathologies. Les élèves malades ne peuvent pas être pris en charge dans des conditions décentes. L'institution les met en danger.

Cette situation relève d'un choix politique ! Le gouvernement et son ministère font le choix d'abandonner les élèves issu.e.s des milieux populaires et leur empêchent d'avoir la scolarité que devrait leur fournir le Service Public d'Education. Ce, au moment où elles et ils sont fragilisé.e.s par l'inflation galopante qui touche plus particulièrement leurs familles.

Comment accompagner les difficultés médicales et financières de certains élèves ? Comment accompagner l'ensemble des élèves avec l'attention, le respect et la rigueur que l'Etat doit à chacun.e de ses futur.e.s citoyen.ne.s ? Les classes populaires n'ont qu'à se débrouiller sans les personnels, pourtant indispensables, qui ne font pas défaut dans les établissements scolarisant des élèves de classes sociales plus aisées, dans des villes plus favorisées du

département. A l'heure où une nouvelle réforme du collège va venir bouleverser l'organisation des enseignements et dégrader encore les conditions de travail des enseignant.e.s et autres personnels, il serait temps que le Ministère et les Académies donnent aux élèves accès aux mêmes droits partout sur le territoire, et garantissent aux enseignant.e.s et aux personnels les capacités de travailler dans de bonnes conditions et de manière efficace.

Face au mépris et à la condescendance que nous avons reçu lors d'audiences à la DSDEN que nous avons demandées pour alerter sur les problèmes en question, nous avons décidé de faire grève le 25 janvier et d'aller manifester à la DSDEN puis au Rectorat de Créteil dans la matinée. Nous demandons que les postes du pôle médico-social soient pourvus dans les plus brefs délais et de façon pérenne afin que les missions de protection de l'enfance confiées aux personnels de santé et d'action sociale soient correctement assurées comme nos élèves en ont le droit. Nous nous mettons en lien avec les autres collègues du secteur pour organiser une lutte afin de faire valoir les droits des élèves.